



Jean-Paul L'Allier nous a quittés le 5 janvier dernier. Il a laissé des traces dans le monde du loisir. Bien sûr, ces traces sont présentes là où il a exercé des fonctions de dirigeant : à l'Office franco québécois pour la jeunesse dont il a été un fondateur, au Gouvernement du Québec où il a été tour à tour ministre des Communications, des Affaires culturelles et responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et à la Ville de Québec dont il a occupé la mairie de 1989 à 2005. Certaines de ces traces s'estomperont sans doute au fil des années

futures. Il en est toutefois qui resteront vives : celles de sa pensée et de sa réflexion sur la municipalité, le loisir, le bénévolat et sur bien d'autres questions.

Jean-Paul L'Allier appartient à ce club sélect d'hommes et de femmes politiques qui ont réfléchi à ces questions bien au-delà de la gestion des dossiers et des humeurs politiques. L'Observatoire québécois du loisir voulait relever les pensées de cet allié du loisir pour que nous puissions connaître les traces de Jean-Paul L'Allier et emprunter le chemin qu'il proposait.

Il y a neuf ans déjà, Jean-Paul L'Allier était président honoraire du Congrès mondial du loisir. Toute l'équipe d'organisation du congrès considère que la pensée qu'il avait alors exprimée constitue un legs important de cet événement hors du commun.

Le présent bulletin veut rendre hommage à cet homme d'exception en lui laissant la parole. Voici quelques citations toujours d'actualité puisées principalement dans le discours qu'il a prononcé au Congrès mondial du loisir en octobre 2008, auxquelles s'ajoutent quelques déclarations plus récentes.

### **SUR LE LOISIR : LE POUVOIR DE CHOISIR**

« Avoir le temps de faire ce que j'avais envie de faire sans la contrainte de la maison et de l'école en exerçant un choix libre, c'est cela le loisir que j'ai découvert dans ma jeunesse. (...) *Le loisir, c'est le pouvoir de choisir.* »

« Quand on réussit à se ménager une plage de temps pour le loisir, on acquiert le POUVOIR de choisir, lui-même essence du loisir : le pouvoir d'être là où on a envie d'être à un moment donné. »

« On dit qu'on n'a pas accédé à l'ère du loisir, pourtant on y a accédé. On a rempli le temps libre de toutes sortes d'activités, de sorte que le vrai temps de repos et d'arrêt, nous ne l'avons plus, à moins de faire l'effort pour nous le donner. »

« *Dans cette perspective, je préfère parler du temps libéré que du temps libre.* »

« Le loisir, c'est aussi un lieu privilégié pour d'assumer un certain leadership, comme en témoignent les centaines de milliers de bénévoles qui y œuvrent. Le sport et le loisir sont

des facteurs d'intégration et de qualité de vie dans la communauté locale. »

« Le loisir, c'est l'occasion de l'intégration culturelle, qui fait encore défaut et fera toujours défaut, parce que cela demande que le changement souhaité soit réciproque. Nous devons accepter que la rencontre de l'autre nous change nous aussi. »

« Quand on sort de l'école et qu'on est happé par le milieu compétitif du travail et des obligations de la famille, il peut arriver qu'on n'ait plus le temps et que ce temps se résume à aller attacher les patins de nos enfants à l'aréna. C'est à ce moment et au fur et à mesure des années qu'on s'éveille à l'action bénévole. »

« Dans le loisir organisé, on s'aperçoit que, dans sa ville, il y a des milliers de personnes qui dirigent d'autres bénévoles. Ils font en sorte que la qualité de la vie des jeunes, des parents et des aînés soit infiniment meilleure que s'ils n'étaient pas là. »

### **SUR LE BÉNÉVOLAT EN LOISIR : RESPECT, RECONNAISSANCE, FORMATION, ÉCOUTE**

*« L'action des bénévoles, c'est l'action qu'on choisit de faire, c'est l'engagement de certaines de milliers de personnes qui agissent au cœur de leur communauté tout en se faisant plaisir et en étant respectées. »*

« Il est extrêmement stimulant de rencontrer des personnes motivées et engagées. »

« Quand on est jeunes, l'action bénévole s'adresse à nous sous l'angle du loisir. Plus tard, elle nous amène dans toutes les sphères de la société. »

« Beaucoup des hommes et des femmes politiques sont passés par le canal du loisir à cause de l'apprentissage du travail d'équipe, du sens de l'organisation et d'une certaine discipline. »

« Quand vous regardez le CV de quelqu'un qui veut s'impliquer en politique et y voyez un

engagement en loisir, vous avez déjà 75 % de l'analyse faite. »

« À la réflexion, c'est en loisir que j'ai développé une certaine aptitude pour le travail d'équipe et une certaine attitude envers ceux qui nous aidaient de prendre notre place dans la communauté. »

*« Comme élus et professionnels, il faut les connaître, partager avec eux ce que l'on veut faire dans la communauté, il ne faut pas les considérer comme des gens qui nous donnent du travail à bon marché. »*

« Cette façon de s'associer à sa communauté par le loisir pose un certain défi à la ville et ses professionnels dans leur relation avec les bénévoles. S'il n'existe pas un lien de respect total entre les deux à ce moment, on risque de détruire cette substance faite de souplesse, de solidarité et de complicité en milieu urbain. »

« Dans des moments d'impatience, les professionnels peuvent s'imaginer qu'ils ont les bénévoles dans les jambes : donc on leur fait faire les sandwiches et le café, et ça suffit. On peut vouloir contrôler plus sévèrement quand on est en position de salarié. »

« Il y a des municipalités qui choisissent même d'ignorer les bénévoles et de s'occuper elles-mêmes des services de loisir. C'est une erreur de perspective qui à la longue peut coûter cher. »

« En milieu de loisir, on apprend la solidarité et le partage et le respect de l'autre qui pense autrement. C'est un milieu où se cultive la fierté des gens qui vivent dans une communauté donnée. »

*« Ce milieu du bénévolat en loisir carbure à la reconnaissance. Pas la reconnaissance "cadeau", mais la reconnaissance "je-vous-ai-vu", "je-sais-qui-vous-êtes et ce que vous faites" ».*

« C'est un milieu qui n'exige pas nécessairement un rendement mesurable en argent. Le nombre d'heures qu'un bénévole passe à une tâche serait probablement moindre si un professionnel

faisait la même chose, mais le résultat qualitatif ne serait pas le même. »

« Il faut mettre à la disposition des bénévoles les moyens de rendre le bénévolat agréable et leur tâche réalisable. »

« Il faut donner une formation minimale, particulièrement en relations humaines et organisationnelles qui rendent l'expérience agréable et utile. »

« *Les organisations doivent être respectées : la ville doit assumer la présomption que les décisions des organisations sont les bonnes.* »

### **SUR LES PROFESSIONNELS EN LOISIR : DES CONSEILLERS, DES ANALYSTES ET DES LEADERS**

« Les fonctionnaires ne sont pas là juste pour exécuter, mais pour recommander des choses, faire des analyses, voir venir, pour te conseiller... Comme maire, comme élu, tu es là pour prendre des décisions au conseil municipal. Ce n'est pas toi qui fais le recrutement du personnel, qui accorde les contrats, etc.<sup>1</sup> »

« L'important c'est de ne pas tout mêler. Un maire dans une ville, ce n'est pas le directeur général. C'est quand le maire avec ses élus prend des décisions par-dessus la tête des fonctionnaires que ça fout le bordel habituellement<sup>2</sup>. »

« Le rôle des professionnels, c'est de s'assurer de la coordination et de l'appariement. Ceux qui sont au service des villes sont aussi au service des bénévoles. »

« Le loisir ce n'est pas d'abord des équipements, même s'ils sont nécessaires, le loisir c'est d'abord une question de ressources humaines. Les encadreurs, qui donnent de leur temps pour s'occuper de nous en nous donnant l'occasion de

faire ce que l'on aime, sont les premiers leaders que j'ai rencontrés dans ma vie. Ils sont capables de nous mobiliser vers un but, de nous rendre fiers de ce que l'on fait et de ce que l'on est. Ils éveillent le sens de l'émerveillement, de la curiosité. On découvrait toutes sortes de possibilités qu'on peut vivre en dehors du travail.

---

<sup>1</sup> Société Radio-Canada – SRC Première, *L'autre midi à la table d'à côté*, édition du 21 septembre 2013, <http://www.radio-canada.ca/util/postier/suggerer-go.asp?nID=1151171>.

<sup>2</sup> *Idem.*